



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph
Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8
Téléphone : 450-645-2344 | Courriel : arpege@cssp.gouv.qc.ca
Valeurs à l'école : Bienveillance, Collaboration, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire :	Membres du Conseil d'établissement
Date :	Mercredi 17 septembre 2025, 17h00 Classe de madame Ariane
Objet :	Conseil d'établissement (CÉ)



PROCÈS-VERBAL

	<p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p>Sonia Tremblay, parent Caroline Gauthier, parent Yann Mattatall,, parent Zineb Ajaba, parent Annie Campeau, enseignante Amélie Gervais, enseignante Ariane Thibault, enseignante Myriam Jodoin, technicienne au service de garde</p> <p>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</p> <p>Isabelle Roberge, directrice</p> <p>PUBLIC</p> <p>Aucun public</p>	<p>ÉTAIT ABSENT</p>
CÉ #17-09-2025-01	<ol style="list-style-type: none">Ouverture de la séance et quorum<p>Isabelle Roberge constate le quorum et ouvre la séance.</p>Mot de bienvenue et remerciement<p>Isabelle Roberge souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur implication. Elle souhaite remercier Mme Dominique Coulombe pour son implication au sein du CÉ ces dernières années et elle demande aux membres s'ils ont des suggestions pour le souligner.</p>Lecture et adoption de l'ordre du jour<p>L'ordre du jour est projeté à l'écran et présenté aux membres. Aucun nouveau sujet n'est proposé. Aucun vote n'est demandé.</p><p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à l'unanimité, D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.</p>Parole au public<p>Aucun public n'est présent à la rencontre.</p>	

	<p>5. Composition du conseil d'établissement</p> <p>5.1 Élection aux postes <i>Caroline Gauthier propose Sonia Tremblay afin qu'elle agisse à titre de présidente du CÉ. Sonia accepte la proposition. Sonia Tremblay propose Caroline Gauthier afin qu'elle agisse à titre de vice-présidente du CÉ. Caroline accepte la proposition. Les membres proposent Isabelle Roberge à titre de secrétaire. Isabelle accepte la proposition</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité; DE NOMMER, Sonia Tremblay à titre de présidente, Caroline Gauthier à titre de vice-présidente et Isabelle Roberge à titre de secrétaire</p> <p>.</p> <p>5.2 Représentant de la communauté <i>Aucune personne n'est proposée afin d'agir à titre de représentant de la communauté.</i></p> <p>5.3 Formulaires <i>Isabelle Roberge présente les divers formulaires à compléter par les membres.</i></p> <p>5.4 Règles de régie interne <i>Isabelle Roberge présente le document qui a été mis à jour. Pour ce qui est de l'heure à laquelle se termine la rencontre, il est convenu de demander le vote à 18h15 afin de déterminer si nous la terminons ou si nous l'ajournons.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Annie Campeau, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER les règles de régie interne du CÉ.</p> <p>5.5 Répartition des sujets abordés lors du conseil d'établissement <i>Isabelle Roberge présente la répartition des sujets à traiter au conseil d'établissement cette année.</i></p> <p>5.6 Calendrier des rencontres <i>Isabelle Roberge présente une proposition de calendrier pour les rencontres. Après discussion, les membres conviennent des dates suivantes :</i></p> <p><i>17 septembre 22 octobre 3 décembre 4 février 11 mars 8 avril 20 mai 10 juin</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Yann Mattatal, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER les dates de nos séances du CÉ.</p>
CÉ #17-09-2025-02	
CÉ #17-09-2025-03	
CÉ #17-09-2025-04	<p>6. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 juin 2025</p>

	<p><i>Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Jodoin, il est résolu à l'unanimité; d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p>7. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 4 juin 2025</p> <p>7.1 Au point 1.4 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 21 mai <i>Isabelle Roberge informe les membres que l'école procédera à l'achat de cahiers d'exercices pour deux élèves en classe ALLIÉ, car ils ne les utiliseront pas suffisamment cette année. Il est possible que les frais de reprographie soient revus pour ces élèves.</i></p> <p>7.2 Au point 3.1 Budget 2025-2026 <i>Isabelle Roberge explique que la situation financière a changée à la suite des annonces du gouvernement. Bien que les compressions soient moins importantes que prévues, l'école doit demeurer prudente face aux dépenses à faire.</i></p> <p>8. Points de décision</p> <p>8.1 Encadrement des modalités pour les activités et les sorties <i>Après vérification, cet élément a été traité lors de la rencontre du conseil d'établissement du 23 avril dernier.</i></p> <p>8.2 Activités éducatives et complémentaires <i>Isabelle Roberge présente les activités éducatives et complémentaires proposées par les enseignants. Les mesures du MEQ seront utilisées afin de diminuer la facture aux parents et un sondage sera effectué auprès d'eux au préalable. Elle propose aussi que la distance maximale pour une sortie dans le quartier soit de deux kilomètres pour cette année. Lors de ces activités, les parents seront informés à l'avance.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER les activités éducative et complémentaire, incluant la distance maximale pour une activité à pied dans le quartier.</p> <p>8.3 Règles de fonctionnement au service de garde pour 2025-2026 <i>Isabelle Roberge présente les modifications aux règles de fonctionnement au service de garde pour 2025-2026, tel que présenté en mars dernier.</i></p> <p><i>Les membres échangent à ce sujet.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde pour 2025-2026.</p> <p>8.4 Dérogation occasionnelle à l'horaire de classe habituel <i>Il est proposé de permettre aux enseignants(es), durant l'année scolaire 2025-2026, de déroger occasionnellement, avec l'autorisation de la direction, à l'horaire de classe habituel et à la grille-matière lors de fêtes et d'activités spéciales organisées à l'école ou dans leur classe.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Ariane Thibault, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la dérogation occasionnelle à l'horaire de classe habituel.</p> <p>8.5 Campagnes de financement</p>
CÉ #17-09-2025-06	
CÉ #17-09-2025-07	
CÉ #17-09-2025-08	

CÉ #17-09-2025-09	<p><i>Les campagnes de financement prévues pour cette année ont déjà été approuvées. Pour ce qui est de la campagne «Danse d'Halloween», habituellement organisée par les élèves de 6^e année, les membres conviennent de la préapprouver, puisque le projet n'a pas encore été déposé à ce jour (Isabelle Roberge tiendra les membres informés).</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la campagne «Danse d'Halloween».</p>
CÉ #17-09-2025-10	<p>8.6 Budget du conseil d'établissement</p> <p><i>Isabelle Roberge indique que le budget du CÉ est de 354\$. Il est proposé d'offrir un goûter aux membres lors de la séance du mois de juin. L'intention est de souligner le travail des membres du CÉ.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu à l'unanimité; D'ADOPTER le budget du CÉ.</p>
CÉ #17-09-2025-11	<p>8.7 Activités parascolaires</p> <p><i>Deux activités parascolaires sont proposées : Monsieur Mathieu, spécialiste en éducation physique, offrira des activités à l'heure du midi (mini-hockey aux élèves du 2^e cycle et mini-volley aux élèves du 3^e cycle).</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition Myriam Jodoin, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER les activités parascolaires telles que présentées.</p>
CÉ #17-09-2025-12	<p>8.8 Don de la député Mme Suzanne Roy</p> <p><i>Caroline Daunais-D'Amours. a sollicité notre député, Mme Suzanne Roy afin d'obtenir un don. Elle nous offre 500\$ pour permettre des sorties à la SÉPAQ pour nos élèves du préscolaire.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Zineb Ajaba, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER le don afin de permettre d'assumer les frais des sorties à la SÉPAQ pour les élèves du préscolaire.</p>
CÉ #17-09-2025-13	<p>8.9 Dérogation à la politique alimentaire du CSSP</p> <p><i>Isabelle Roberge demande aux membres du CÉ de permettre de déroger à la politique alimentaire du CSSP pour les activités suivantes : Halloween, Noël, St-valentin, Pâques et fête fin d'année.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Aucun vote n'est demandé.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition Caroline Gauthier, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la dérogation à la politique alimentaire du CSSP.</p>
	<p>9. Points d'informations et de discussion</p> <p>9.1 Formation des nouveaux membres du CÉ</p>

	<p><i>Isabelle Roberge informe les membres que la formation pour les nouveaux est disponible sur le TEAMS du conseil d'établissement, incluant le lien vers le site web du gouvernement.</i></p> <p>9.2 Retour sur l'assemblée générale de parents <i>Isabelle Roberge et Sonia Tremblay font un retour sur l'assemblée générale de parents où beaucoup de personnes étaient présentes.</i></p> <p>9.3 Normes et modalités <i>Isabelle Roberge explique que le document présenté en 2022-2023 sera celui qui sera utilisé jusqu'à ce que nous recevions les nouveaux documents du CSSP. Une fois qu'il sera mis à jour, il sera présenté au CÉ.</i></p> <p>9.4 Résumé de la planification de l'évaluation <i>Isabelle Roberge explique que les documents seront acheminés aux parents au plus tard le 15 octobre, moment où ils recevront la première communication.</i></p>
10.	Droits de parole
	<p>10.1 Parole aux enseignants <i>Les enseignantes nomment que la fête de la rentrée a été un succès. Les enfants et le personnel ont beaucoup apprécié les défis qui ont été présentés ainsi que le thème des cheveux fous. On indique aussi que la routine s'installe et que les rappels pour certains jeux, dont le soccer sont faits. Les enseignantes ajoutent que les orthopédagogues, les TES et le service de garde travaillent très fort et elles offrent un soutien apprécié.</i></p>
	<p>10.2 Parole à la technicienne au service de garde <i>Myriam Jodoin indique que c'est de nouveau une grosse rentrée cette année. Elle ajoute qu'à la suite de l'inscription d'une trentaine de nouveaux élèves, ceci a un impact sur la formation des groupes (nous avons 277 élèves inscrits au service de garde ou à la surveillance du dîner sur nos 290 élèves inscrits à l'école). Pour le moment, il n'y a pas de poste d'éducatrice à combler.</i></p>
	<p>10.3 Parole aux parents <i>Les parents soulignent la belle rentrée que les élèves ont vécu. Caroline Gauthier indique que le fait que les enseignants n'ont plus la possibilité d'utiliser l'application ClassDojo a un impact sur la communication école-famille.</i></p>
	<p>10.4 Parole au représentant au comité de parents du CSSP <i>Yann Mattatal n'a pas d'informations à transmettre pour le moment.</i></p>
	<p>10.5 Parole au représentant de la communauté <i>Pour le moment, nous n'avons pas de représentant de la communauté au sein du CÉ.</i></p>
11.	Questions diverses Aucune question n'est posée.
12.	Levée de l'assemblée Tous les sujets ont été traités.
<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu à l'unanimité; D'APPROUVER la levée de la séance à 18h15.</p> <hr/> <p style="text-align: center;">(signature) Sonia Tremblay, présidente</p> <hr/> <p style="text-align: right;">(signature) Isabelle Roberge, directrice</p>	

--	--